Décision 12-D-12 du 11 mai 2012

relative à la situation du groupe Colruyt au regard du I de l'article L. 430-8 du code de commerce

Posted on: 15 mai 2012 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (autosaisine)
Dispositif(s)	Réalisation d'une opération de concentration sans notification Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Groupe Colruyt

Lire

le texte intégral de la décision
98.04 Ko